

14.2.2011

B7-0114/2011 }  
B7-0115/2011 }  
B7-0116/2011 }  
B7-0117/2011 }  
B7-0118/2011 }  
B7-0119/2011 } RC1/Am. 2

## Amendement 2

George Lyon

au nom du groupe ALDE

### Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

Hausse des prix des denrées alimentaires

### Proposition de résolution commune

#### Paragraphe 29

*Proposition de résolution commune*

29. *demande que les négociateurs de l'Union obtiennent que des questions non commerciales soient mises à l'ordre du jour des négociations menées au sein de l'OMC, comme le respect par les partenaires commerciaux de l'Union de normes équivalentes aux siennes en matière d'environnement, de bien être des animaux, de sûreté et de qualité des aliments*; confirme son soutien à la signature rapide d'un accord équilibré à l'échelle de l'OMC, dans la mesure où elle constituerait un élément essentiel de la réponse à donner à la question de la sécurité alimentaire mondiale; rappelle, dans ce contexte, que des barrières unilatérales déraisonnables aux échanges contribuent à aggraver l'inefficacité de l'approvisionnement mondial en denrées alimentaires; demande à la Commission de veiller à *ce que les accords internationaux et bilatéraux garantissent* aux agriculteurs européens un avenir pérenne et *protègent* la production alimentaire de l'Union, *l'agriculture à petite échelle* et l'accès aux

AM\857435FR.doc

*Amendement*

29. affirme de nouveau son soutien à la signature d'un accord *ambitieux*, équilibré et en temps voulu à l'échelle de l'OMC, dans la mesure où il constituerait un élément essentiel de la réponse à la question de la sécurité alimentaire mondiale; rappelle, dans ce contexte, que des barrières unilatérales déraisonnables aux échanges contribuent *dans une très large mesure* à aggraver l'inefficacité de l'approvisionnement mondial en denrées alimentaires; demande à la Commission de veiller à *des résultats équilibrés par des progrès en matière commerciale, tout en garantissant* aux agriculteurs européens un avenir pérenne et *en évitant des concessions qui pourraient compromettre* la production alimentaire de l'Union *ou* l'accès aux denrées alimentaires à l'échelle mondiale, *en particulier dans le cadre de négociations bilatérales qui ne peuvent que venir en complément d'actions multilatérales, non les remplacer*;

PE459.646v01-00 }  
PE459.647v01-00 }  
PE459.648v01-00 }  
PE459.649v01-00 }  
PE459.650v01-00 }  
PE459.651v01-00 } RC1

denrées alimentaires à l'échelle mondiale;

Or. en

AM\857435FR.doc

PE459.646v01-00 }  
PE459.647v01-00 }  
PE459.648v01-00 }  
PE459.649v01-00 }  
PE459.650v01-00 }  
PE459.651v01-00 } RC1

**FR**

*Unie dans la diversité*

**FR**

14.2.2011

B7-0114/2011 }  
B7-0115/2011 }  
B7-0116/2011 }  
B7-0117/2011 }  
B7-0118/2011 }  
B7-0119/2011 } RC1/Am. 3

**Amendement 3**

**George Lyon**

au nom du groupe ALDE

**Proposition de résolution commune**

**PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL**

Hausse des prix des denrées alimentaires

**Proposition de résolution commune**

**Paragraphe 29 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution commune*

*Amendement*

***29 bis. invite les gouvernements nationaux, conformément aux recommandations de la FAO, à ne pas adopter de mesures de restriction des exportations, étant donné qu'elles provoquent une plus grande incertitude sur les marchés et qu'elles perturbent les marchés mondiaux, et qu'elles ont donc le potentiel de continuer à faire augmenter les prix à l'échelle mondiale;***

Or. en

AM\857435FR.doc

PE459.646v01-00 }  
PE459.647v01-00 }  
PE459.648v01-00 }  
PE459.649v01-00 }  
PE459.650v01-00 }  
PE459.651v01-00 } RC1

14.2.2011

B7-0114/2011 }  
B7-0115/2011 }  
B7-0116/2011 }  
B7-0117/2011 }  
B7-0118/2011 }  
B7-0119/2011 } RC1/Am. 4

**Amendement 4**

**George Lyon**

au nom du groupe ALDE

**Proposition de résolution commune**

**PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL**

Hausse des prix des denrées alimentaires

**Proposition de résolution commune**

**Paragraphe 29 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution commune*

*Amendement*

***29 ter. répète l'engagement de l'Union d'éliminer progressivement les restitutions à l'exportation d'ici à 2013 si cette démarche s'accompagne de l'abandon parallèle, par ses partenaires de l'OMC, de mesures similaires et de mesures ayant des effets équivalents;***

Or. en

AM\857435FR.doc

PE459.646v01-00 }  
PE459.647v01-00 }  
PE459.648v01-00 }  
PE459.649v01-00 }  
PE459.650v01-00 }  
PE459.651v01-00 } RC1